



Commune de Saint-Josse,
Le lundi 25/09/2023

Communiqué de presse

La Commune de Saint-Josse présentera un budget en léger boni au Conseil communal

A l'ordre du jour du Conseil communal du 27 septembre, figure la présentation du budget communal.

Des équilibres de plus en plus difficiles à trouver, entre crise énergétique, inflation et indexations des salaires et dans lesquels la Commune de Saint-Josse tire son épingle du jeu avec un boni de plus de 100 000 euros, tout en maintenant une fiscalité juste pour les citoyens et une protection de leur pouvoir d'achat.

En effet, pour rappel, la Commune de Saint-Josse est l'une des rares à ne pas avoir touché au PRI et à proposer depuis plus d'une décennie une politique résolument sociale basée sur la gratuité et l'accessibilité dans de très nombreux domaines comme le sport, les garderies, les documents administratifs, etc.

Le Bourgmestre Emir KIR (LB) déclare : "*Nous gardons le cap malgré les multiples tempêtes... La crise sanitaire, la crise ukrainienne avec la forte hausse des prix de l'énergie et des matériaux de construction, les indexations salariales consécutives, la valorisation des salaires, une augmentation significative des demandes d'aides sociales, entraînant une augmentation des fonds alloués au CPAS, des défis sécuritaires inédits notamment dans le Quartier Nord. Les challenges auxquels sont confrontés les communes sont gigantesques et nous voulons protéger le pouvoir d'achat des Citoyens. Nous avons donc à cœur de maintenir la politique sociale robuste qui nous caractérise avec les deux impératifs que constituent la planification budgétaire et l'anticipation pour atteindre notre objectif.*"

Les grands principes qui sous-tendent le budget en boni qui sera présenté consistent notamment à maîtriser les dépenses courantes améliorer les recettes (taxe sur la surface de bureau, dépôt de matériaux, etc.) planifier des investissements importants, mais en recherchant activement des subventions, adopter une approche proactive pour augmenter les recettes et les subventions sans impacter le pouvoir d'achat des citoyens, maintenir une politique sociale solide en toutes circonstances, garantir la stabilité de l'emploi public et maintenir une fiscalité juste.

Contact Presse :

Collaboratrice du Bourgmestre – Murielle Deleu

T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 – mdeleu@sjtn.brussels

Service Communication – Marie-France Adnet

T 02 220 25 36 – mfadnet@sjtn.brussels